

Fonctionnement des services enfance jeunesse de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest à compter du 8 juin 2020

- **Micro-crèche fixe La grange des Ciatons** (2 boulevard de Ville - Ahun) 10 enfants maximum
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants déjà inscrits dans la structure. Places disponibles en accueil occasionnel sur inscription.

Un nouveau protocole d'accueil a été mis en place et devra être respecté par les familles. Il sera communiqué à toutes les familles utilisatrices du service.

Renseignement et inscription par téléphone au 05.55.80.83.87 ou creche@creusesudouest.fr

- **Micro-crèche itinérante Les Petits Ciatons** (Salle des fêtes de Saint Martial le Mont) 7 enfants maximum

Ouverture du mercredi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur inscription.

Un nouveau protocole d'accueil a été mis en place et devra être respecté par les familles. Il sera communiqué à toutes les familles utilisatrices du service.

Renseignement et inscription au 06.26.67.01.41 ou itinerance@creusesudouest.fr

- **Relais Assistantes Maternelles (RAM) AbracadaRAM !**

Annulation de tous les ateliers d'éveil prévus de 9h30 à 11h30.

Mise en place d'un drive livraison pour les Assistantes maternelles : possibilité de livrer des jeux pédagogiques, mallettes de motricités, des activités pour les enfants photocopiées... SUR RESERVATION UNIQUEMENT.

Renseignement et informations pour les familles (recherche de mode de garde, contrat de travail...) et les assistantes maternelles auprès des animatrices du RAM par téléphone au 07.86.72.19.32 ou 07.87.61.16.84 ou par mail à responsable.ram@creusesudouest.fr ou ram@creusesudouest.fr

- **ALSH Le Mas Loisirs : ouverture de 2 sites : Ahun et Sardent**

Ouverture le mercredi de 7h30 à 17h30

Ahun : 12 enfants

Sardent : 10 enfants

Mise en place d'inscriptions prioritaires jusqu'au mardi 12h00 : les personnels inscrits sur la dernière liste des personnels indispensables à la gestion de la crise avant le déconfinement ainsi que les familles où les deux parents travaillent hors télétravail (ou un seul parent dans le cas des familles mono parentales). La priorité sera donnée aux habitants de la Communauté de communes ou à ceux qui travaillent sur le territoire.

Les familles ne faisant pas partie des personnes prioritaires pourront faire état de leur besoin et seront placées en liste d'attente. Si une place est disponible ils seront contactés par ordre d'inscription.

Un nouveau protocole d'accueil a été mis en place et devra être respecté par les familles. Il sera communiqué à toutes les familles utilisatrices du service.

Renseignement et inscription au 05.55.81.78.37 ou direction.lemasloisirs@creusesudouest.fr